

Consultation boite e-mail d'un collègue

Par **glandulf**, le **24/03/2010** à **23:01**

Bonjour,

Je vous expose mon cas de manière franche et ouverte... Je pensais bien me réfugier derrière « j'ai un ami qui » mais bon, allons-y franco.

Depuis quelques temps, j'ai des soupçons de « travail de sape » de la part d'un collègue. Cette personne ayant donné son mot de passe de messagerie électronique à certains collègues dont moi (pour que j'aie à chercher un doc sur son PC pour lui envoyer à domicile), je le connais et je me connecte régulièrement à sa boîte e-mail.

J'ai découvert pas mal de messages que j'ai archivé chez moi, sur ma messagerie privée ou en version papier. Ces e-mails s'accompagnent en effet de signes de harcèlement moral verbaux, mais ceux-ci sont difficile à prouver, donc j'ai voulu m'offrir une sécurité.

Je précise, au cas où, qu'il s'agit bien de sa boîte professionnelle, et je ne consulte pas de dossier identifié comme personnel.

Quels risques est-ce que j'encours en consultant sa boîte e-mail pro ?

Merci d'avance.

Par **loe**, le **27/03/2010** à **18:47**

Bonjour,

Dans la mesure où votre collègue vous a fourni de lui même son mot de passe, vous n'avez rien à craindre.

Par contre, vous parlez de harcèlement. Est-ce à votre rencontre ?